

## Horaires de la station passeports - cartes d'identité

L'établissement d'un titre d'identité est désormais **sur**

**rendez-vous** selon les horaires ci-dessous :

Lundi	: 9h-11h (dernier rdv)
Mardi	: 9h-11h/14h45-17h15 (dernier rdv)
Mercredi	: 9h-11h30 (dernier rdv)
Jeudi	: 14h45-17h15 (dernier rdv)
Vendredi	: 9h-11h/14h45-17h15 (dernier rdv)

## Permanences d'urbanisme

Lun, mar, merc	: 9h-12h
Jeudi et vendredi	: 14h45-17h45

## Bibliothèque

Place de l'Eglise Notre-Dame - Tél. : 02.43.76.92.98

Lundi	: 16h30-18h
Mercredi	: 10h-12h / 14h-17h
Samedi	: 10h-12h

## La Poste

42 Grande Rue - Tél. : 02.43.54.81.90  
Du Mardi au Samedi: 09h / 12h

## Ecole maternelle publique

Mme DENECHERE : 02.43.76.71.59

## Ecole primaire publique

Mme CASTILLON : 02.43.76.70.85

## Ecole Privée Sainte-Adélaïde

Mme AUBRY : 02.43.76.70.06

## Multi-accueil

Tél. : 02.43.89.87.96

## Halte-garderie

Ouvert du lundi au vendredi selon les horaires suivants:

Régulier	: 7h30 - 18h30
Occasionnel	: 9h - 17h

## Médecin : appeler le 15

## Infirmier(e) de garde : Mme Karine BLOT

Tél. : 07.88.23.84.27

## Pharmacie : Service de garde - 0825 12 03 04

## Gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière

Une permanence est assurée 24h/24h, vous obtiendrez toujours une réponse en cas d'appel. Le numéro d'appel est le 17.

02 allée de la forêt - 72470 Saint-Mars-la-Brière

Tél : 02.43.89.70.04

du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h; les dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h

## Gendarmerie de Connerré

20 rue de La Rochelle - 72160 Connerré

Tél : 02.43.89.00.01

du lundi de 14h à 18h les mercredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

les jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

## Centre Aqualudique Sittellia

Tél. : 02.43.54.01.70

Horaires **période estivale** - Espace Aquatique :

Lundi	: 10h - 19h
Mardi	: 10h - 19h / 20h - 22h
Mercredi	: 10h - 19h
Jeudi	: 10h - 19h
Vendredi	: 10h - 19h
Samedi	: 10h - 19h
Dimanche	: 10h - 19h

Consulter tous les horaires sur : <http://sittellia.fr>

## Déchèterie « L'Ouserie » de St-Mars-la-Brière

Tél. : 02.43.82.96.41 (Fermeture le Jeudi)

## Horaires d'été jusqu'au samedi 30 septembre 2017

Lundi et mercredi	: 14h-18h30
Mardi	: 9h-12h
Vendredi	: 9h-12h/14h-18h30
Samedi	: 9h-12h/14h-17h30

**Du lundi 3 juillet au jeudi 31 août, les locaux du siège du Smirgeomes de St-Calais seront ouverts uniquement au public de 9h à 12h du lundi au vendredi inclus.**

Prochains ramassages : **21 juillet et 4 août 2017**

# Mairie de Montfort-le-Gesnois

MAIRIE 02.43.54.06.06

## HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi et samedi	: 9h-12h
Mar,Jeud,Ven	: 9h-12h / 14h45 - 17h45
Mercredi	: 9h-12h30

<http://www.montfort-le-gesnois.fr>

Adresse courriel : [mairie@montfortlegesnois.fr](mailto:mairie@montfortlegesnois.fr)



**BULLETIN  
D'INFORMATION**

**N°28 du 14 juillet 2017**

**Fermeture de la mairie tous les samedis à partir du samedi 8 juillet au 2 septembre inclus.**

## Bibliothèque

Les lecteurs qui le souhaitent pourront venir récupérer ou déposer les livres à la bibliothèque selon les horaires suivants :

⇒ Mercredi 19 juillet 2017 de 10h à 12h et de 14h à 17h

⇒ Samedi 22 juillet 2017 de 10h à 12h

Attention, pendant la période estivale, la bibliothèque sera fermée le **samedi 15 juillet** et du **lundi 7 août au samedi 26 août inclus**.

## Yoga Lotus

L'association LOTUS a tenu son Assemblée Générale le mercredi 5 juillet.

Elle compte 45 adhérents :

28 pour le yoga /12 pour le Qi-Gong

5 pratiquent les 2 activités

Il a été décidé d'ouvrir un 2ème cours de Qi-Gong à 20h le mardi soir afin de répondre à une demande de personnes qui souhaitent un horaire plus tardif.

### Le YOGA et le QI-GONG en pratique

**Les cours se font en groupe** réunissant une vingtaine de personnes et **durent 1h15**. Ils comportent une période d'échauffements musculaires avant la pratique des postures. Le travail consiste à suivre les conseils du professeur en contrôlant sa respiration et en se concentrant sur ses sensations corporelles. Tous les exercices du Qi Gong et du yoga nécessitent de la patience et une pratique régulière. Chacun pratique selon ses propres possibilités physiques et indépendamment de son âge, sans aucun esprit de compétition ou de comparaison.

**Les cours de YOGA ont lieu le mercredi** pendant la période scolaire à la petite salle polyvalente, **de 17h15 à 18h30 pour le 1<sup>er</sup> cours (réservé aux avertis)** et **de 18h45 à 20h pour le 2<sup>ème</sup> cours. Ils sont dispensés par Lucie FOUQUERE et Karine BODIER, diplômées de l'école française de Yoga.**

**Les cours de Qi-Gong ont lieu le mardi** pendant la période scolaire à la petite salle polyvalente **de 18h30 à 19h45 pour le 1<sup>er</sup> cours et de 20h à 21h15 pour le 2<sup>ème</sup> cours. Ils sont dispensés par Jacky DORLEANS, professeur diplômé.**

Reprise des cours le mardi 12 septembre pour le qi-gong et le mercredi 13 septembre pour le yoga. L'association LOTUS sera présente au Forum des associations avec démonstration de qi-gong. Venez essayer ce jour là et aussi 2 cours d'essai gratuits.

**Contacts et renseignements** : Annie PISSOT, présidente : 06.60.06.78.19.

## Changement du plan de circulation

Le Conseil Municipal a engagé une réflexion sur la circulation devenue compliquée voire dangereuse au niveau de la Grande Rue. Dans le cadre du projet CAUE, et après plusieurs réunions de travail sur ce sujet; il a été décidé de réaliser un nouveau plan de circulation dont vous trouverez le détail ci-après. Le principe du sens unique offrira un meilleur partage de la largeur de la voie et une harmonisation des différents modes de déplacement : espace piétons, stationnement etc...

Afin de vérifier sa faisabilité, une phase de test du nouveau plan de circulation débutera **semaine 29 jusqu'à fin septembre**. Durant le mois de Septembre une enquête par questionnaire sera faite auprès des habitants pour valider ou parfaire ce nouveau plan de circulation. L'ensemble des élus restera à la disposition de chacun pour écouter les observations, pendant la période de ce test et ce, avant la validation de ce projet.

*Suite au verso[1/2]*

**Article 1**

Un sens unique est instauré dans la Grande Rue, la circulation se fera par le point entrant à l'intersection de la route de Lombron. Un sens interdit est instauré Grande Rue, à l'intersection de l'avenue de la Libération et de la rue Thoury, **du 17 juillet 2017 au 30 septembre 2017.**

**Article 2**

Une obligation de tourner à droite est instaurée dans la rue du Pâtis et dans la ruelle Corn, **du 17 juillet 2017 au 30 septembre 2017**

**Article 3**

Une zone à 30 km/h est instaurée Grande Rue, à partir de l'intersection de la route de Lombron jusqu'à la Place Notre Dame, **du 17 juillet 2017 au 30 septembre 2017.**

**Article 4**

Un sens unique est instauré dans l'avenue de la Libération, la circulation se fera par le point entrant à l'intersection de la Grande Rue et de la rue Thoury. Un sens interdit est instauré avenue de la Libération, à l'intersection de la rue de la Pointe et à l'intersection de la rue Traversière, **du 17 juillet 2017 au 30 septembre 2017**

**Article 5**

Le stationnement sera interdit rue Thoury, des deux côtés, à partir du passage des Paliers jusqu'à la Grande Rue, **du 17 juillet 2017 au 30 septembre 2017**

**Article 6**

Une obligation de tourner à droite est instaurée sur la Place Notre Dame, **du 17 juillet 2017 au 30 septembre 2017.**

**Article 7**

Une obligation de tourner à droite est instaurée sur la Place Jacques Moreau, **du 17 juillet 2017 au 30 septembre 2017.**

**Article 8**

Une obligation de tourner à droite est instaurée Résidence du Parc, **du 17 juillet 2017 au 30 septembre 2017.**

